



SI2P, Votre partenaire sécurité

## HABILITATIONS ELECTRIQUES

# HABILITATION ELECTRIQUE BOHOHV - CHARGÉ DE CHANTIER

### OBJECTIFS :

-ÊTRE CAPABLE D'EXERCER SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE (NON ÉLECTRICIEN) EN TOUTE SÉCURITÉ LORSQUE LE RISQUE ÉLECTRIQUE EST PRÉSENT.

### CONTENU DE LA FORMATION :

#### Présentation (0h15)

#### 1. Généralités électriques (0h45)

- courant alternatif ou continu
- tension
- intensité
- résistance
- fréquence
- puissance

Vidéo sur le courant électrique.

#### 2. Sensibilisation aux risques électriques (0h30)

- effets physiopathologiques du courant électrique
  - les brûlures
  - l'électrocution
- Étude de cas à partir de vidéos d'accidents d'origine électrique.

#### 3. Prévention et protection contre les risques électriques (0h45)

- contact direct et indirect
  - les principes de protection collective et individuelle
  - le disjoncteur différentiel
- Étude de cas depuis des schémas de mise en situation

#### 4. Textes réglementaires et Normes (0h15)

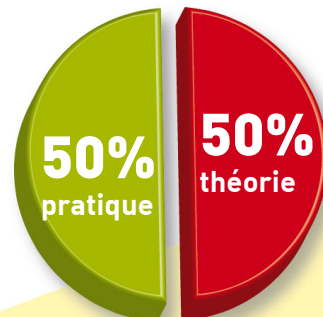
- le code du travail
- les normes (NF C 15-100)...

#### 5. Publication UTE C 18-510 (0h30)

- les domaines de tension
- les zones d'environnement

#### 6. Outillage électrique portatif à main (0h15)

- les classes de protection



### INFORMATIONS

#### VOLUME HORAIRE

8h00 + 2h30 de test

#### PUBLIC CONCERNÉ

Toute activité professionnelle où le le risque électrique est présent

#### PÉDAGOGIE

Diaporama, Exposé participatif, Mise en situation

#### DOCUMENTATION STAGIAIRE

Diaporama de la formation et recueil de prescription sur demande du chef d'établissement

#### CONSIGNES PARTICULIÈRES

Prévoir un accès aux installations électriques,

#### RÉFÉRENCES RÈGLEMENTAIRES

Articles R4544-9 et R4544-10

#### CODE PRODUIT

F1HEB0H0VCC



N° Indigo 0 820 207 277

 [www.si2p.fr](http://www.si2p.fr)



SI2P, Votre partenaire sécurité

### 7. Les rôles de chacun (1h30)

- le rôle des intervenants électriciens (chargé de chantier, chargé de consignation, exécutant électricien...)
- les indices et symboles
- le rôle spécifique du chargé de chantier (analyser les risques, faire appliquer les instructions de chantier, assurer la surveillance...)

### 8. Conduite à tenir en cas de problèmes (0h30)

- incendie
- accident corporelle

### 9. Visites des installations de l'entreprise (2h30)

- identification des parties dangereuses
- précautions à prendre
- mises en situation

### 10. Évaluation (2h30 pour un groupe de 12 stagiaires)

- évaluation théorique individuelle des stagiaires
- QCM de 15 questions sur les 3 thèmes suivant :
- les dangers de l'électricité (5 questions)
- les distances et les zones (4 questions + 1 question éliminatoire)
- les limites des opérations d'indice 0 (4 questions + 1 question éliminatoire)
- évaluation pratique individuelle des stagiaires par mise en situation
- 2 mises en situations par stagiaires sur les 2 compétences suivantes :
- savoir reconnaître et repérer un environnement ou un local à risque.
- savoir se déplacer et évoluer dans cet environnement.

A l'issue de l'évaluation, le formateur sera en mesure d'émettre un avis écrit permettant au chef d'établissement d'habiliter son personnel en conséquence.

### Synthèse et bilan de la formation (0h15)

Nota :

Les durées sont données à titre indicatif et sont susceptibles de varier en fonction des interventions des stagiaires.

